



## ALERTE SOCIALE FSU

Première rencontre rectrice 13 novembre 2020

Protocole eau / COVID : mise en place d'un protocole sanitaire relatif à l'absence d'eau récurrente dans les établissements de l'académie et élaboration d'un plan d'équipements pour l'accès à l'eau potable en quantité et en qualité,

Personnes vulnérables :

La FSU Guadeloupe exige que des audits soient faits et transmis concernant la gestion des demandes des personnels vulnérables, les masques dits de type 2 distribués par le rectorat pour les personnels vulnérables.

Par ailleurs, aucune mention spécifique n'est présente sur les masques distribués par l'administration et malgré nos demandes d'information, toujours aucune communication.

Infirmières :

La FSU Guadeloupe exige que des audits soient faits et transmis concernant :

- les masques chirurgicaux et FFP2, les sur-blouses, visières, gants, gel, savon, ... à disposition des infirmières dans les établissements.
- Est-ce que l'alerte a été transmise aux chefs d'établissement tel que promis par la rectrice lors de la réunion avec les organisations syndicales ?
- les salles d'isolement dédiées au COVID c'est à dire indépendantes de l'infirmierie,
- d'éventuels détournements des missions des infirmières, déjà en sous effectif, en les obligeant à effectuer des tests antigéniques,
- l'équipement obligatoire dans chaque infirmierie : ordinateur équipé du logiciel sagesse, internet, d'une ligne téléphonique directe depuis le poste infirmier, d'un téléphone portable,
- le découpage des secteurs (certains sont trop lourds),
- l'équité dans les recrutements sur des missions (jury, tutorat, référent COVID, ...) et la prévention d'éventuelles discriminations (syndicales ...),
- le processus d'appel à candidature sur 2 postes vacants à responsabilité (accord du GT du 18/09),
- les effectifs d'élèves porteurs de handicap en vue de la NBI à remonter à l'ICT à réorganiser



## Administratifs

:

La FSU Guadeloupe exige que des audits soient faits et transmis concernant :

- l'organisation du service de ménage au rectorat :
  - régularité et remplacement des agents,
  - mise en place d'un protocole spécifique pour désinfecter les bureaux et les espaces partagés lorsqu'un cas de COVID est déclaré,
  - désinfection des espaces communs et points de contact.
  - l'opportunité de recourir à une entreprise privée pour la désinfection spécifique au COVID.
- l'attribution des primes COVID qui ne nous semblent attribuées qu'à peu d'agents et sans aucune transparence.
- la rémunération du surcroît de travail fait par les agents au moment du déconfinement pour mener à bien la préparation de la rentrée scolaire 2020 et l'opportunité d'une prime spéciale en fin d'année (complément indemnitaire du CIA).
- les problèmes de parking (béton qui se fissure et dalles noires qui glissent par temps de pluie), d'entrée du personnel (porte qui grince, trop lourde à tirer) et de restauration à Dothémare !
- de remplacements de nombreux agents du second degré absents relevant des collectivités (COVID et personnels vulnérables) et de l'opportunité pour les collectivités de mettre en place une brigade de remplacement en urgence.
- la cartographie des postes et la revalorisation des indemnités.

## EPS et sport scolaire :

La FSU Guadeloupe exige que des audits soient faits et transmis concernant :

- les conventions tripartites d'installations sportives obligatoires et leur mise à jour par un avenant intégrant les protocoles covid.
- le processus de déclinaison du courrier du directeur national adjoint de l'UNSS du 3 novembre concernant l'organisation de rencontres inter-établissements (virtuelles, différées, ...) mais aussi de tous les protocoles et repères EPS nationaux et de l'opportunité de consulter les représentants élus (CAPA, CTA, CAEN) du corps des PEPS pour cela lors de réunion régulière du CRUNSS ou de Groupe de travail dédiés.
- la mise en conformité, la création d'installations sportives (déficit de 800 installations sportives), l'accès interdits aux installations proches (gymnase Rivière des pères, piste d'athlétisme Baie-Mahault, ...) et l'opportunité pour cela du déploiement de moyens et d'instances de dialogue :
  - Création d'un groupe de travail sous l'égide du DRAJES avec représentants académiques du personnel élus entre autres du corps des PEPS.
  - Travaux d'urgence pour création de points d'eau intra et extra muros.
  - Travaux d'urgence pour aération des vestiaires intra et extra muros.



- le nettoyage et l'entretien des installations sportives et l'opportunité face aux nombreux signalements non pris en compte et peu défendus par les chefs, du recrutement de personnels, en particulier d'AED et d'agents territoriaux pour y remédier.
- les difficultés d'accès au Registre de Santé Sécurité au Travail (RSST) et au Registre de Danger Grave et Imminent (RGDI).
- les primes covid des PEPS qui se sont déplacés dans les établissements pendant le confinement.
- les établissements scolaires
- la pénibilité du travail, les visites par la médecine de prévention.
- les stages de recyclage (sauvetage en natation et premiers secours).
- les établissements devant annuler les cours d'EPS faute de citerne d'eau.

### Collèges et lycées :

La FSU Guadeloupe exige que des audits soient faits et transmis concernant :

- le matériel sanitaire (gels, masques, nettoyage ...)
- les établissements scolaires qui ont accès à une citerne utilisable et ceux qui continuent à ouvrir quand ils n'ont pas d'eau
- les établissements qui n'ont pas d'infirmière ou de médecin scolaire
- les difficultés d'accès au RSST et au RDGI
- les gestes barrières dans les transports scolaires
- les dispositions claires et en accord
- le recrutement des AED dans les établissements et la déclinaison de leurs missions en lien avec la covid.
- le recrutement des services civiques dans les établissements et la déclinaison de leurs missions en lien avec la covid.
- la gestion des autorisations spéciales d'absences accordées seulement pour de courtes périodes, engendrant du stress pour les agents concernés et l'impossibilité pour les chefs de service de pallier les absences et l'opportunité d'attribuer ces ASA plutôt jusqu'à la fin de l'état d'urgence.
- la problématique de l'aération de certaines salles (salles borgnes),
- le passage à un fonctionnement en demi-groupe, en collège comme en lycée.
- l'aménagement des programmes et du calendrier du DNB et du baccalauréat.
- le recrutement de personnels, en particulier d'AED et d'agents territoriaux pour assurer un nettoyage et une désinfection des salles.
- la réorganisation de la demi-pension pour limiter le brassage des élèves
- les mesures adoptées pour les internats
- les salles équipées d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.
- les primes covid, en particulier pour les AED, AESH et CPE qui se sont déplacés dans les établissements pendant le confinement.
- la distribution des masques FFP2 pour les AESH qui sont en contact proches avec les élèves et ne peuvent respecter la distanciation physique..



Professeurs des écoles :

La FSU Guadeloupe exige que des audits soient faits et transmis concernant :

- La continuité pédagogique ne soit pas dévoyée et ne devienne pas un moyen de contourner les problématiques sanitaires et sociales, et de faire une entorse au principe de continuité du service public.
- des espaces de soin et une salle d'isolement dédiés soient répertoriés, normés et disponibles dans chaque école,
- l'accès à des points d'eau, aux gels hydro alcooliques, au savon soit effectif dans chaque école,
- les salles de classe (aération, ventilation, nettoyage),
- les conditions de mise en œuvre de la restauration,

